



SIRAH sur l'Arnon
Chamblan,
18270 SIDIAILLES
02.48.61.43.07
sirah.arnon@orange.fr

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU SIRAH DU 31 AOÛT 2020

L'an deux mil vingt, le trente et un août à dix heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydraulique (SIRAH), dûment convoqué, s'est réuni dans les bureaux du SIRAH sur l'Arnon sur la commune de Sidiailles, sous la présidence de M. MUNOZ, Président sortant.

Nombre de membres en exercice : 31 Vote : 26 Date de la convocation : 21 août 2020
Nombre de membre présents : 25 Secrétaire de séance : Mme Maryse JACQUIN-SALOMON

Présents : MM/Mmes Pascal ALADENISE (Rezay), Fabrice AUPETIT (Beddes), Patrick BISSON (Ineuil), Jacky BONNEAU (Saint-Maur), Michel BONNET (Saint-Baudel), Valérie BOUCHEROLLES (St-Pierre-les-Bois), Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges) Bruno CHAGNON (Reigny), Dominique CHAMPAGNE (Lignièrès), Fabien CLEMENT (Vesdun), Pascal COLLIN (Marçais), Claude DESABRES (Châteaumeillant), Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), Jacques FRAULAUD (Culan), Jean-Pierre GORGE (Morlac), Gilles HERAULT (Ardenais), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Roger LEBRERO (Chezal-Benoit), Gérard LEJEUNE (Saint Saturnin), Pascal LEJOT (Maisonais), Florence LERUDE (Sidiailles), Thierry RENE (suppléant Le Châtelet), Manon SOUPIZON (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Rémy VAN COSTER (Loye Sur Arnon), Angélique WOZNIAK (Villecelin)

Absents : MM/Mmes Gérard BEDOILLAT (Venesmes), Benoît DAOUT (Touchay), Isabelle HUE (Montlouis), Sylvain MASSOT (Saint Christophe le Chaudry), Alain MANSSENS (La Celle-Condé)

Pouvoir : M. François THOMAS a donné pouvoir à M. Fabrice AUPETIT

ORDRE DU JOUR :

- Élection du Président
- Détermination du nombre de Vice-Présidents
- Élection du bureau
- Lecture de la charte de l'Élu local
- Questions diverses

Monsieur le Président sortant Pascal MUNOZ ouvre la séance à 10h15.

Il demande s'il y a un candidat au poste de secrétaire de séance. Mme Maryse JACQUIN-SALOMON est candidate au poste de secrétaire de séance. À l'unanimité, Mme Maryse JACQUIN-SALOMON est élue secrétaire de séance.

Élection du Président :

Le doyen d'âge M. Jacques FRAULAUD prend la présidence de séance pour le vote du Président.
Deux assesseurs sont nommés M. Jean-Pierre GORGE et M Gérard LE JEUNE

Demande de candidature à ce poste deux candidats se présentent M. Fabrice AUPETIT et M. Rémy VAN COSTER.

Pas d'autres candidatures

M. Fabrice AUPETIT prend la parole pour se présenter sur la volonté de vouloir s'engager pour le syndicat.

M. Rémy VAN COSTER prend à son tour la parole pour se présenter et préciser la volonté de prendre la présidence du Syndicat.

Mme Florence LERUDE souhaite poser une question aux candidats, Monsieur Fabrice AUPETIT ne souhaite pas et refuse de prendre sa question. Mme Florence LERUDE précise que ce n'est pas démocratique.



SIRAH sur l'Arnon
Chamblan,
18270 SIDIAILLES
02.48.61.43.07
sirah.arnon@orange.fr

À la suite de la présentation les assesseurs distribuent les bulletins vierges pour le vote à bulletin secret et effectuent le comptage.

26 Bulletins dans l'urne

Le dépouillement s'effectue et le résultat est le suivant :

M. Fabrice AUPETIT	15 voix
M. Rémy VAN COSTER	8 voix
Blancs	3 bulletins

Est déclaré M. Fabrice AUPETIT Président du SIRAH et installé immédiatement à son poste de Président. Il remercie M. Jacques FRAULAUD pour sa présidence en tant que doyen et remercie le public pour son vote.

Détermination du nombre de Vice-Présidents :

Le président précise que lors de la précédente mandature, deux postes de vice-présidents étaient installés, il demande à l'assemblée de garder ce nombre, il est proposé aux élus d'effectuer ce vote à main levée, à l'unanimité l'assemblée donne son accord donc il est procédé au vote :

Pour le nombre de deux vice-présidents, 26 voix « pour »

Élection des Vice-Présidents :

Le Président propose comme premier-Vice-président M. Gilles HERAULT maire d'Ardenais en expliquant que depuis plusieurs années un travail conjoint a été réalisé.

Appel à candidature pour le poste de 1^{er} Vice-Président, M. Gilles HERAULT et M. Rémy VAN COSTER sont candidats.

Pas d'autres candidatures.

M. Gilles HERAULT demande la parole pour expliquer pourquoi il souhaite être Vice-Président et précise qu'il n'a réalisé aucun appel téléphonique à l'assemblée pour appuyer sa candidature.

M. Gilles HERAULT interpelle l'ancien Président concernant la démission de la secrétaire du SIRAH Mme Charlotte BARDOT au mois de juin alors que les Vice-Présidents n'ont pas été informés de cela.

M. Pascal MUNOZ prend la parole pour répondre à cette question, il explique la Covid 19 a été compliqué à gérer et que les Vice-Présidents avaient ses coordonnées pour l'appeler et parler de ce sujet et qu'effectivement Mme Charlotte BARDOT ne souhaite pas continuer à son poste de secrétaire du SIRAH. Quelques échanges entre les deux personnes et M. le Président intervient pour reprendre le déroulé de la séance.

M. Rémy VAN COSTER ne prend pas la parole.

Les assesseurs distribuent les bulletins vierges pour le vote à bulletin secret et effectuent le comptage.

26 Bulletins dans l'urne

Le dépouillement s'effectue et le résultat est le suivant :

M. Gilles HERAULT	17 voix
M. Rémy VAN COSTER	4 voix
Blancs	3 bulletins
Nuls	2 bulletins



SIRAH sur l'Arnon
Chamblan,
18270 SIDIAILLES
02.48.61.43.07
sirah.arnon@orange.fr

Le Président donne les résultats.

Suite au vote M. Gilles HERAULT est déclaré élu 1^{er} Vice-Président du SIRAH et est installé immédiatement dans ses fonctions.

M. Gilles HERAULT remercie l'assemblée pour son élection et précise que M. Rémy VAN COSTER n'était pas délégué titulaire dans le précédent mandat, que c'était M. Dominique NICAIZ.

Pour le vote du 2^e Vice-Président, le Président propose M. Dominique CHAMPAGNE adjoint à Lignières

Le Président demande s'il y a d'autres candidats pour ce poste :

Deux candidats se présentent : M. Dominique CHAMPAGNE ainsi que M. Bruno CHAGNON

Pas d'autres candidatures donc le vote peut se dérouler.

Les assesseurs distribuent les bulletins vierges pour le vote à bulletin secret et effectuent le comptage.

26 Bulletins dans l'urne

Le dépouillement s'effectue et le résultat est le suivant :

M. Dominique CHAMPAGNE	11 voix
M. Bruno CHAGNON	14 voix
Blanc	1 bulletin

Le Président donne les résultats

M. Bruno CHAGNON est élu 2^e Vice-Président et est installé immédiatement dans ses fonctions ;

M. Bruno CHAGNON remercie l'assemblée pour son élection.

Élection du bureau :

Le Président précise que dans les statuts du SIRAH le bureau se compose de 6 membres en plus du président et vice-présidents donc il faut élire 6 membres afin de constituer le bureau.

Le Président demande si des personnes sont candidates pour rentrer dans le bureau.

7 personnes sont candidates pour 6 postes. Les personnes candidates sont :

Mmes Florence LERUDE, Mme Maryse JACQUIN-SALOMON

MM Gérard LEJEUNE, Rémy VAN COSTER, Jacques FRAULAUD, Jacky BONNEAU et Dominique CHAMPAGNE.

Le président affiche les noms des sept candidats et demande de procéder au vote.

Les assesseurs distribuent les bulletins vierges pour le vote à bulletin secret et effectuent le comptage.

Le dépouillement s'effectue et le résultat est le suivant :

M. Dominique CHAMPAGNE	25 voix
Mme Maryse JACQUIN-SALOMON	21 voix
M. Gérard LEJEUNE	19 voix
M. Rémy VAN COSTER	19 voix
Mme Florence LERUDE	19 voix
M. Jacques FRAULAUD	18 voix
M Jacky BONNEAU	18 voix



SIRAH sur l'Arnon
Chamblan,
18270 SIDIAILLES
02.48.61.43.07
sirah.arnon@orange.fr

Le président annonce le résultat de ce vote et précise que Mesdames et Messieurs Dominique CHAMPAGNE, Maryse JACQUIN-SALOMON, M. Gérard LEJEUNE, Rémy VAN COSTER, Florence LERUDE sont élus membres du bureau mais M. Jacques FRAULAUD et M. Jacky BONNEAU étant au même nombre de voix (18), Monsieur le Président demande d'effectuer un deuxième tour afin de les départager.

Les assesseurs distribuent les bulletins vierges pour le vote à bulletin secret et effectuent le comptage
Le dépouillement s'effectue et le résultat est le suivant :

M. Jacques FRAULAUD	12 voix
M Jacky BONNEAU	11 voix
Blancs	2 bulletins
Nul	1 bulletin

Le Président annonce le résultat et déclare M. Jacques FRAULAUD membre du bureau.

Le bureau est composé de six membres comme suit :

Mmes Florence LERUDE, Maryse JACQUIN-SALOMON

MM Gérard LEJEUNE, Rémy VAN COSTER, Jacques FRAULAUD et Dominique CHAMPAGNE

Lecture de la charte de l'Élu local :

M. le Président lit la charte de l'Élu Local à l'assemblée

Questions diverses :

Monsieur le Président demande s'il y a des questions dans la salle.

Monsieur Gilles HERAULT propose de centraliser les réunions car des communes sont excentrées à Sidiailles. Le Président propose de pouvoir organiser des réunions dans les communes membres.

M. Jacques FRAULAUD demande si le siège du SIRAH sera toujours au SIAEP. Monsieur le Président précise qu'il doit rencontrer le nouveau Président afin d'en parler. Mais que celui-ci préférerait que les deux entités soient scindées.

Monsieur Pascal MUNOZ demande de prendre la parole, il souhaite remercier les personnes présentes ainsi que les élus qui ont travaillé durant ces mandats et remercie Mme la Maire de Sidiailles de l'organisation de cette assemblée.

Monsieur le nouveau Président remercie Mme la Maire pour l'organisation de ce comité et remercie M. Pascal MUNOZ pour son implication dans le syndicat lors de son mandat.

N'ayant plus de questions, le Président clos la séance à 12h30